



que dois-je faire pour ne pas payer une amende ?

Par **tetkreyol**, le **07/11/2008** à **23:55**

Victime de la mauvaise foi d'un agent de la police ferroviaire des trains sncf je dois régler une amende qui s'élève aujourd'hui à 375e.

Le motif de la plainte: pieds sur la banquette. Cela a commencé par un contrôle d'identité que sur ma personne alors que j'étais assise à côté de deux personnes mais du wagon j'étais la seule noire. Surprise je lui ai demandé pourquoi, mais il ne m'a pas répondu, il a sorti son carnet et m'a dit qu'il me mettait une amende pour pieds sur la banquette, les deux personnes m'accompagnant lui ont attesté qu'il était dans l'erreur. Le voyant poursuivre je lui ai demandé si c'était ma tête qui ne lui revenait pas. "ça doit être ça" a-t-il poursuivi! J'ai donc refusé de signer son amende et je suis allé au commissariat de chez moi pour porter plainte pour délit de faciès et diffamation avec une lettre des deux personnes qui m'accompagnaient et qui se portaient témoins de cette injustice mais l'agent de police ayant trouvé irrecevables mes plaintes s'est contenté de faire une main courante. J'ai renvoyé un courrier avec tous ça pour expliquer pourquoi je ne payerai pas mais ils m'ont augmenté l'amende.

Cependant, l'agent a fait une faute d'orthographe sur mon nom.

Que dois-je faire? régler l'amende ou continuer à faire comme si de rien n'était même si l'amende augmente? ou jouer sur le fait qu'il s'est trompé dans l'orthographe est-ce que du coup il y a erreur sur l'identité?